

Déroulement de l'examen théorique

- ✓ Il faut impérativement vous munir de votre pièce d'identité et de votre convocation remise par l'auto école
- ✓ L'examen théorique est organisé par des organismes privés agréés par l'État et coûte 30 € TTC (tarif national)
- ✓ Durant 30 minutes, le candidat est soumis à 40 questions auxquelles il doit répondre grâce à une tablette
- ✓ Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses
- ✓ Le résultat est transmis à l'élève et à l'auto-école dans un délai de 24 heures

Stef Conduite prépare votre convocation à l'épreuve Théorique Générale et vous accompagne !

A partir de quel âge ?

A partir de 15 ans, dans le cadre de l'Apprentissage Anticipée de la Conduite (AAC)

A partir de 17 ans dans le cadre d'une formation B traditionnelle ou de la Conduite Supervisée (CS)

Pendant l'examen :

Vous passez votre examen sur tablette tactile

L'épreuve est composée de 40 questions à choix multiples tirées au sort dans la banque officielle de 1 000 questions, réparties autour des 10 thèmes officiels .

Chaque candidat a une série différente de son voisin car elle est tirée au sort et rattachée à votre numéro NEPH.

2 formats de visuels vous sont proposés : des photos statiques et des vidéos

4 formats de questions sont proposés :

- une question à 2 réponses ;
- une question à 3 réponses ;
- une question à 4 réponses ;
- une double question à 2 réponses chacune.

Il y a toujours au moins une réponse juste et au moins une réponse fausse.

Enfin, vous avez 20 secondes pour répondre une fois que la question a été posée donc prenez le temps de réfléchir et ne vous précipitez pas.

Après l'examen

Votre résultat vous sera envoyé par mail le jour J ainsi qu'à l'auto-école.

Ce mail vous communiquera le nombre de fautes que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc votre résultat : favorable ou défavorable.

Ce mail sert de justificatif d'obtention du code de la route en cas de résultat favorable.

Gardez-donc précieusement ce document.

Si vous avez échoué, pas d'inquiétude, vous pouvez repasser le code quand vous voulez et où vous voulez 48 h après (dans la limite des places disponibles)

Validité de l'examen

Une fois obtenu, le code est valable pendant 5 ans et permet de se présenter au maximum 5 fois aux épreuves pratiques.

Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire pour laquelle il a le code est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant 5 ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de 5 présentations aux épreuves pratiques.